

CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ORTHOPHONISTE

Semestre 10

UE 10 Evaluation des pratiques professionnelles

Présentation

- > La réglementation en vigueur relative à l'évaluation des pratiques professionnelles
- > Méthodes d'évaluation des pratiques : Audit clinique ciblé, Chemin clinique, Patient traceur, Staffs d'une équipe médico-soignante, groupe d'analyse de pratique, Réunion de concertation pluridisciplinaire, Registre des pratiques, observatoire, base de données, Gestion des risques en équipe, Revue de mortalité et de morbidité
- > Un exemple de dispositif d'évaluation des méthodes qualitatives et quantitatives : « le bilan acte diagnostique orthophonique au cœur de la pratique »
- > Le principe de l'audit clinique
- > Référence professionnelle
- > L'évidence-Based-Practice ou « pratique basée sur des données probantes », La Practice-Based Évidence ou « preuve basée sur la pratique »
- > L'application clinique

1 crédits ECTS

Volume horaire

Travaux Dirigés : 10h

Cours Magistral : 5h

Objectifs

- > Connaître et savoir évaluer la qualité des soins en orthophonie dans le cadre d'un suivi thérapeutique ou d'une évaluation
- > Appliquer les recommandations professionnelles actualisées dans les activités cliniques
- > Élaborer des critères de qualité pour l'évaluation et l'amélioration des pratiques professionnelles
- > Ajuster le programme d'intervention orthophonique en tenant compte des interactions des différents intervenants auprès du patient et savoir présenter les objectifs d'intervention à court, moyen et long terme

Pré-requis nécessaires

UE 4.3 : Démarche clinique et intervention en orthophonie